



SOMMAIRE

Dossier

Bien dormir, c'est bien grandir

→ p. 1 à 4



En pratique La langue des signes

→ p. 4-5



Au fil de l'actualité

→ p. 6

Fiche technique

Des idées de livres

→ p. 7

Actualités du réseau

→ p. 8

Bien dormir, c'est bien grandir

Le sommeil a un rôle majeur dans la maturation cérébrale du petit enfant. Il est donc important de le préserver. Conseils pratiques pour veiller au sommeil des enfants, dans le respect du rythme de chacun.



Les temps
de sieste
évoluent
selon l'âge
de l'enfant.

Une horloge biologique, située à la base du cerveau, régule notre sommeil sur un rythme d'environ 24 heures. Le sommeil diffère selon l'âge :

► Chez le nouveau-né, il se compose de cycles courts (50/60 min) avec endormissement en sommeil agité, pouvant être interrompu par de brefs éveils (de 30 secondes à 1 min). Ne pas se précipiter pour prendre bébé ! Si on ne le dérange pas, il se rendort.

► De 1 à 6 mois, apparaît la périodicité jour-nuit, avec des périodes de sommeil nocturne et d'éveil diurne plus longues. Le sommeil agité diminue. Le nourrisson de 4 mois devient plus dépendant de son environnement : alternance jour/nuit, régularité des repas, jeux, promenades...

► De 6 mois à 4 ans, le temps de sommeil diurne se réduit et se régularise : trois ou quatre siestes par jour à 6 mois, deux entre

9 et 12 mois, une seule vers 18 mois. Celle du matin disparaît. Celle de l'après-midi doit être proposée plus tôt car l'enfant montre des signes de fatigue, d'où la nécessité d'adapter l'heure du repas. Des difficultés du coucher peuvent apparaître : peur de la séparation, de s'abandonner au sommeil, refus d'interrompre les jeux...

► Chez tous les enfants, la vigilance baisse entre 11 h 30 et 15 heures : la sieste doit avoir lieu dans cette période.

Il existe des troubles fréquents et sans gravité pouvant être favorisés par un rythme veille/sommeil irrégulier comme les terreurs nocturnes (9 % des 3-10 ans), le somnambulisme (15 % des 3-10 ans), les cauchemars, l'énurésie, les rythmies (l'enfant se balance sur le côté à l'endormissement ou entre deux cycles). Si les parents évoquent de tels problèmes, la puéricultrice de PMI peut les aider à trouver des solutions.



C'est l'heure de la sieste !

Les repères et petits rituels du coucher facilitent l'endormissement de l'enfant, chez l'assistant maternel comme à la maison.

Contrastes jour/nuit, heures du lever, du coucher, des repas : les donneurs de temps, repères synchronisant la vie de l'enfant, facilitent l'allongement des éveils diurnes et des phases de sommeil nocturnes. Mieux vaut donc privilégier la lumière naturelle le jour et, à partir de 4 mois, régulariser les horaires de lever et de coucher. Il est bénéfique que l'enfant ait des activités structurées ayant un début et une fin précis.

Confort et calme

Une tenue confortable favorise le sommeil de l'enfant. Les cheveux longs ne doivent pas être attachés. Le déshabillage – quitter au minimum chaussures, pantalon, pull – fait partie du rituel d'endormissement et prépare à la séparation.

Le tout-petit a besoin de repères pour la sieste : dormir dans la même chambre – qui doit pouvoir être aérée –, dans le même lit, sans bruit. Instituer très tôt un rituel du coucher : chanson, histoire, caresse, signe « dodo » accompagnant une comptine... Échanger avec les parents sur les habitudes d'endormissement de l'enfant est primordial. Leur continuité, surtout en

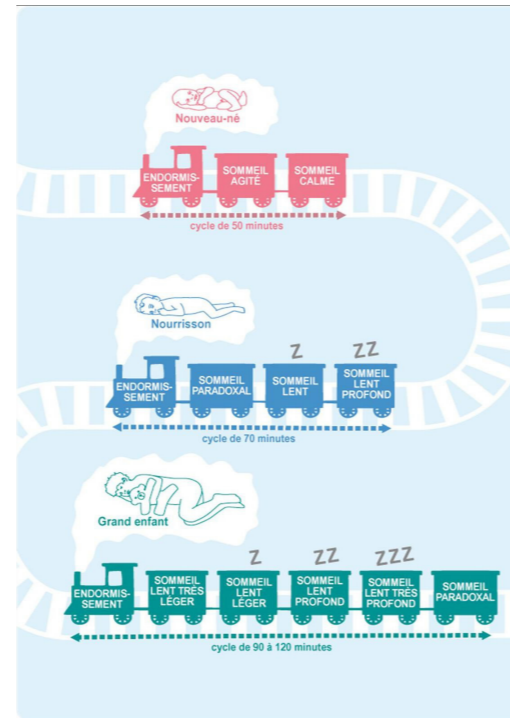
début d'accueil, le rassure. S'il s'endort habituellement dans les bras ou près de l'adulte, proposer le lit en restant à côté de lui dans les premiers temps puis modifier lentement, jusqu'à ce qu'il se sente assez sécurisé pour s'endormir seul. Important : ne pas déposer l'enfant déjà endormi dans le lit.

Dès 5 mois, les nourrissons posés endormis se réveillent plus souvent que ceux sachant s'endormir sans les parents.

Repos et repas sont dissociés : de jour comme de nuit, si on donne à manger à l'enfant qui s'éveille pour qu'il se rendorme alors qu'il n'a pas faim, il prendra l'habitude de ne s'apaiser qu'en mangeant.

Doudou et sucette ?

Le doudou, de taille raisonnable, permet à l'enfant de s'imprégner d'une odeur familière et rassurante. C'est l'objet transitionnel qui le relie à la mère : elle n'est pas là mais c'est un peu d'elle qu'il conserve près de lui. Vers 9 mois, éviter de lui mettre sa tétine dans la bouche mais l'autoriser à la prendre seul, comme il sait déjà le faire le jour. ●



Le petit train du sommeil illustre l'évolution des temps et phases selon l'âge de l'enfant.

Prévenir les troubles du sommeil

L'heure et la durée de la sieste doivent être appropriées à l'âge de l'enfant. Trop fréquente, supprimée trop tôt, trop longue, trop tardive, elle peut entraîner un retard du coucher et des éveils nocturnes. Le temps de sommeil de l'enfant se mesure sur 24 heures. Son besoin de sieste s'évalue sur son comportement en fin d'après-midi. De mauvais rythmes de sommeil peuvent provoquer de l'hyperactivité ou de l'agressivité.

Des troubles peuvent apparaître chez un enfant qui dormait bien suite à un

changement dans son environnement familial : reprise du travail de la mère, début d'accueil hors du foyer familial, naissance d'un autre enfant, retour de vacances... Échanger avec les parents est important pour trouver ensemble l'origine du trouble et des solutions.

S'ils persistent, génèrent de l'inconfort pour les autres enfants accueillis, échanger avec la puéricultrice permet d'évaluer la situation et de réorganiser la sieste, en lien avec les parents. Un agenda du sommeil peut être proposé pour évaluer les rythmes. ●

Pour en savoir plus

→ À lire : voir en p. 7.

→ À consulter sur Internet :

www.prosom.org, association nationale de promotion des connaissances sur le sommeil.

www.naitre-et-vivre.org, association pour la prévention de la mort inattendue du nourrisson.

www.reseau-morphee.fr, réseau de santé consacré à la prise en charge des troubles chroniques du sommeil.

Sommeil et nourriture

Faut-il nourrir un bébé chaque fois qu'il pleure ? Non, sauf dans les premières semaines de vie où il peut avoir besoin d'un ou deux repas supplémentaires. Vers la fin du premier mois, il va espacer progressivement ses repas. Vers 5-6 mois, il ne doit plus se réveiller pour manger. De jour comme de nuit, si on nourrit un enfant alors qu'il n'a pas faim, il prend l'habitude de ne s'apaiser et se rendormir qu'en mangeant.



Sommeil et écrans : les 4 pas

Attention à la télévision passive ! Allumée en fond sonore, elle est aussi néfaste que quand l'enfant la regarde : il est sans cesse coupé dans son processus de jeux et d'apprentissage. Il est important que l'enfant joue et dorme dans un environnement calme.

Les pédiatres recommandent : pas d'écran pour les 0-3 ans, de 30 mn à 1 h maximum pour les 3-6 ans, et les 4 pas, c'est-à-dire pas d'écran le matin, avant de dormir, durant les repas et dans la chambre.

Jusqu'à 4 ans, la sieste est un besoin physiologique, rappelle cette brochure éditée par l'Inpes (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé), téléchargeable sur son site Internet : <http://inpes.santepubliquefrance.fr>

À noter sur le livret d'accueil

Les habitudes liées au sommeil peuvent être notées sur le livret d'accueil annexé au contrat de travail. Établi par l'assistant maternel et les parents, ce document permet de formaliser des conditions d'accueil correspondant aux besoins de l'enfant et aux attentes des parents. Professionnel de la petite enfance, l'assistant maternel a aussi un rôle d'accompagnement des parents en cas de difficultés du sommeil. ●



Coucher bébé en toute sécurité

L'enfant doit être couché sur le dos, sur un matelas ferme, dans un lit à barreaux, sans oreiller, couette, couverture, boîte à musique avec ficelles ou grosse peluche, dans une chambre entre 18 et 20°. Retirer les colliers – attention à l'ambre ! –, chaînes, élastiques, attache-sucette en perles... 42 % des cas de mort inexpliquée du nourrisson avant 12 mois dans la région lyonnaise, sur les trois dernières années, sont attribuées à des accidents de couchage.

Passif ou actif, le tabagisme est interdit chez l'assistant maternel. Les enfants ne doivent pas dormir dans une pièce où une personne fume ou à fumé. ●

Le partenaire Les conseils d'une pédiatre

« Depuis les années 70, les adultes dorment en moyenne 1 h 30 en moins par jour, les enfants 2 heures. Si un enfant de 2 ans et demi dort moins de 10 heures par jour, il aura plus de risques de difficultés scolaires à 6 ans, de surpoids plus tard : le sommeil a un retentissement important sur l'apprentissage du langage, la mémoire, l'humeur, les défenses immunitaires... »

Le manque de sommeil entraîne des troubles du comportement, de la concentration, de la mémoire » alerte Marie-Josèphe Challamel, pédiatre, spécialiste du sommeil de l'enfant, auteur de nombreuses publications.

Règle d'or : « Pour bien dormir, il faut des rythmes de coucher et lever très réguliers, y compris le week-end. Un jeune enfant doit être couché avant 21 heures ». D'où l'importance d'établir avec les parents l'agenda du sommeil de l'enfant pour réajuster les temps si besoin. Respecter le rythme des siestes selon l'âge et les besoins de l'enfant est primordial. Celle de l'après-midi ne doit pas être trop tardive. Le sommeil nocturne s'effectue dans l'obscurité mais la sieste à la lumière naturelle « ou dans une petite pénombre pour les enfants les plus excitables ». L'idéal est de le laisser se réveiller naturellement. En tout cas, ne jamais le réveiller en sommeil profond mais attendre qu'il commence à bouger.

À 3 ans, certains ne font plus la sieste. Si en fin d'après-midi, l'enfant est grognon, agité, ne pas hésiter le lendemain : c'est qu'il a encore besoin de la faire.

Enfin, on ne le répétera jamais assez : « Plus on passe de temps devant les écrans, moins on dort. » Adulte ou enfant... »



Avoir un bon sommeil s'installe dès l'enfance, rappelle le Dr Marie-Josèphe Challamel.



Les signes sont des mots en images

Moyen de communication gestuelle avec l'enfant avant qu'il sache parler, le langage des signes lui permet de s'exprimer, d'être mieux et plus vite compris, d'acquiescer, de gagner en confiance en lui et en son autonomie.

Tout comme un bébé se déplace naturellement à quatre pattes avant de savoir marcher, il va s'exprimer par gestes avant de savoir parler. Issu de la LSF (langue française des signes), le langage des signes adapté aux tout-petits est un outil pratique et ludique pour faciliter et enrichir la communication avec l'enfant.

La capacité d'imiter les gestes apparaît chez l'enfant vers six mois. Proposer un signe associé à un objet, une action, va lui donner l'envie de le reproduire. Images des mots, les signes vont lui permettre d'exprimer ses désirs, ses besoins. Mieux et plus vite compris par l'adulte, il est moins sujet aux frustrations, cris et pleurs. Pouvoir exprimer ce qu'il voit, ressent, veut, fait, développe sa

confiance en lui, son autonomie, facilite sa relation à l'autre et exerce aussi sa motricité des mains et des doigts. L'enfant est acteur et non plus spectateur.

Comment le mettre en pratique?

Le langage des signes peut accompagner tout moment du quotidien, les comptines, les histoires... Il n'est pas un apprentissage mais une proposition faite à l'enfant, libre à lui de s'en saisir ou pas.

À quel âge débiter? Vers six mois, âge où débute l'imitation et où sa mémoire est suffisamment développée. Introduire peu de signes au départ – les mots-clés reflétant ses besoins et émotions – et signer régulièrement. Se mettre face à lui, bien

dans son champ de vision, dire le mot en même temps. Adopter l'expression faciale appropriée: ne pas sourire pour montrer la peur! Au fur et à mesure que l'enfant grandit, introduire de nouveaux signes.

Du langage gestuel au langage parlé

En développant ses capacités d'apprentissage, la langue des signes accompagne l'enfant dans son acquisition du langage oral. L'enfant qui communique efficacement en signant ne perd pas l'intérêt pour la parole: il abandonne naturellement les signes lorsqu'il accède à l'oral et énonce clairement les mots.



Des assistantes maternelles du relais de Montluel en démonstration.

« Signer sans parler ne sert à rien »

Les signes sont « une communication gestuelle associée à la parole ».

« On ne signe que les mots importants dans la phrase, par exemple boire et eau », explique Florentine Piazza, assistante maternelle à Beynost. « Signer sans parler ne sert à rien: c'est parce que l'enfant entend le son du mot et voit le signe en même temps que son cerveau va le retenir. L'adulte ne comprend pas forcément l'enfant qui pleure; si le bébé signe son besoin, il va le comprendre tout de suite. C'est moins frustrant pour tout le monde. »

Florentine explique aux parents tout nouveau signe acquis par l'enfant. Maman de Clara, Tatiana Daussin ne regrette qu'une chose: « que ma fille n'ait pas appris plus tôt. Quand elle a commencé, elle savait parler; ça l'aidait quand elle ne savait pas

bien dire un mot ou pour se comprendre avec les plus petits. Elle est plus ouverte au handicap aussi. C'est enrichissant. »

Élodie Collon, maman d'Illana, reconnaît avoir été réticente au début, craignant que les signes ne retardent l'oralité. « Mes craintes ont vite été dépassées! À 2 ans, Illana signait déjà beaucoup de mots: papa, maman, gâteau, chocolat... Quand elle voulait quelque chose, je savais tout de suite ce qu'elle attendait. L'oral a suivi. Les signes sont comme une langue universelle, dommage qu'elle se perde ensuite à l'école. »

Florentine Piazza utilise au quotidien les signes avec les enfants qu'elle accueille.



L'enfant peut montrer qu'il a sommeil, chaud, soif...

Signer met l'enfant dans une dynamique de communication.

Assistante maternelle à Montluel, Solange Leduc a suivi les ateliers proposés par le relais: « Depuis, je signe avec les petits, à partir de 9/10 mois. Le climat est incomparable en termes de sérénité, de gestion des émotions! Ils peuvent demander de l'eau, montrer qu'ils ont sommeil, chaud... Le signe qu'ils ont fait en premier, c'est "encore". Les enfants sont curieux de pouvoir nommer les choses. Je signe tout: l'heure, la météo, les couleurs, les aliments... Signer les met dans une dynamique de communication. »

Les parents apprécient la démarche. Adeline Valent, maman d'Augustine, souligne: « C'est vraiment top! L'enfant n'est plus bloqué par la parole qu'il n'a pas encore, ça a permis de se comprendre plus tôt avec Augustine. Elle est assez "virulente": sans les signes, elle aurait certainement plus pleuré. Je les ai expliqués aussi à ses grands-parents. Elle a eu très vite aussi la notion du "s'il te plaît, merci"; les autres parents sont toujours

surpris. Maintenant, elle sait dire merci et ne le signe plus. » Adeline a hâte que le petit frère signe aussi.



Adeline, maman d'Augustine, et Solange, assistante maternelle, signent le mot « encore », souvent le premier signe des petits.

Pour en savoir plus

À lire

- *Signe avec moi, la langue gestuelle des sourds à portée de tous les bébés* (N. Bouhier-Charles / M. Companys)
- *Bébé s'exprime par signes* (C. Nougaret / A. Galon, livre avec 150 vidéos en QR-codes)
- *Encore! Jouer, chanter et signer... bébé adore ça!* (I. Thomas / M. Companys)
- *Animaux en mouvement* (S. Houriez, imagier-vidéo)
- Voir aussi en p. 7.

En ligne

www.signeavecmoi.com
site Internet de l'association du même nom, organisme de formation



Faciliter l'accueil d'enfants en situation de handicap

Le 1^{er} octobre, Pomme de Reinette, dispositif départemental mis en place par le CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce) de l'Albarine, a vu le jour. Objectif : faciliter l'accueil des 0/6 ans ayant des besoins particuliers, par les assistants maternels et les structures d'accueil, en soutenant et accompagnant les parents dans leurs démarches et en étant ressource pour les professionnels. Éducatrice de jeunes



enfants, formée au handicap, Marion Mocellin intervient sur tout l'Ain.

Gratuit pour les professionnels et les familles, le service est financé par la Caf, le Département, la MSA et l'ARS (Agence régionale de santé) en collaboration avec l'APF France Handicap.

Tél. 04 37 61 01 39 / 06 03 35 97 50

mmocellin@eu-asso.fr

Répondre aux besoins des parents travailleurs intérimaires

La Caf, le Département, la Fepem et Pôle emploi expérimentent sur la Plaine de l'Ain et le Haut-Bugey, en partenariat avec le Fastt*, un dispositif visant à faciliter l'accueil des enfants de parents travailleurs intérimaires. L'action repose sur deux leviers : le fonds de garantie « Solution assistant maternel relais » du Fastt, sécurisant le paiement des heures de garde prévues au contrat de travail, et une attention particulière du Département aux demandes d'extension ou de dérogation des agréments des assistants maternels volontaires inscrits dans ce projet.

Les assistants maternels intéressés peuvent contacter les relais de Pont-d'Ain, Chazey-sur-Ain, Montréal-la-Cluse, Bellegarde et d'Oyonnax.

* Fonds d'action sociale du travail temporaire

Une charte d'accueil des jeunes enfants

Rappelant les dix grands principes énoncés au nom des jeunes enfants accueillis chez un assistant maternel ou en crèche pour « grandir en toute confiance », cette charte nationale, à afficher, est téléchargeable sur Internet.

<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/03/Charte-nationale-jeune-enfant.jpg>

monenfant.fr

Vos disponibilités en ligne

Le site Internet créé par la Cnaf www.monenfant.fr change de design.

Les familles accèdent en quelques clics à une information complète, gratuite, sur les solutions d'accueil dans l'Ain, quel que soit le lieu de résidence ou de travail. Vous pouvez y mettre en ligne vos coordonnées et places disponibles, des infos pratiques personnalisant votre accueil (fréquentation du RAM, suivi de formations...) et les réactualiser.

La Cnaf met l'accent sur l'accueil du jeune enfant

La nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG) 2018-2022 signée entre l'État et la CNAF fixe pour objectifs de créer 30 000 nouvelles places en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), 1 000 relais assistants maternels et enrichir l'offre grâce au déploiement d'animateurs (1 pour 70 assistants maternels). Les Caf soutiendront également le développement des MAM. Une grande campagne de communication sera menée pour promouvoir le métier d'assistant maternel.

Un bonus « inclusion handicap » permettra aux établissements d'accueil du jeune enfant qui accueillent des enfants porteurs de handicap de compenser les surcoûts liés. L'accueil des enfants en situation de pauvreté sera également favorisé, via la mise en œuvre d'un bonus « mixité sociale ».



Ne pas oublier la sécurité

Guide pratique, à conserver, lire et consulter, le livret de 12 pages « La sécurité des enfants chez l'assistant maternel », réalisé par le Département, donne infos, règles et conseils, pour aménager et sécuriser votre lieu d'accueil. Joint à la Lettre n° 47, il est également disponible sur simple demande à votre puéricultrice de secteur et téléchargeable sur Internet.



www.ain.fr

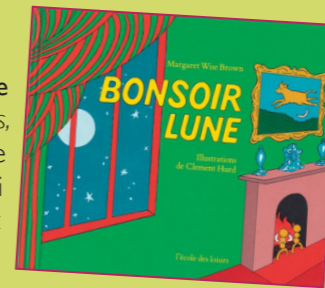
Des idées de livres

Petite sélection* d'ouvrages ludiques pour les tout-petits et pratiques pour les assistants maternels et les parents, sur le sommeil et sur le langage des signes.

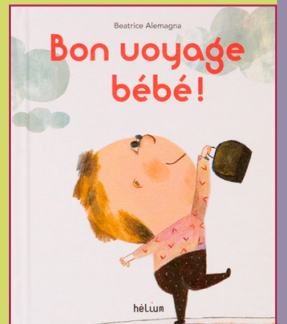
* Réalisée en collaboration avec la Direction de la lecture publique de l'Ain.

Pour les enfants

➤ **Bonsoir lune**
Margaret Wise Brown. École des loisirs, 1983, 2017. C'est l'heure de se coucher. Bébé regarde autour de lui et dit bonsoir aux personnes et aux choses qui l'entourent.



➤ **Bon voyage bébé !**
Béatrice Alemagna. Hélicon, 2013. Les préparatifs du coucher de bébé vus comme ceux d'un départ en voyage.



➤ **Bravo ! Mes premiers signes**
Élisabeth Morais. Piccolia, 2017. Des mots du quotidien expliqués en langue des signes sur la page de gauche et illustrés très clairement en page de droite. Très facile à utiliser, cet album permet à l'enfant et à l'adulte d'apprendre à communiquer autrement.

Graines de lecteurs

➤ De nombreux assistants maternels participent, via leur RAM ou leur bibliothèque, au Prix Graines de lecteurs. Ce concours s'inscrit dans la volonté du Département de développer le goût de la lecture chez les tout-petits et renforcer les liens entre partenaires, en favorisant la découverte et le partage des livres entre adultes et enfants.

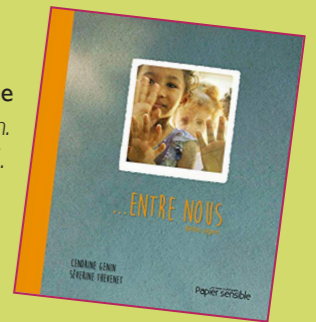


Du 1^{er} décembre 2018 au 22 mars 2019, les enfants de 0-3 ans et 4-5 ans vont se faire lire et relire les cinq titres sélectionnés dans leur catégorie puis élire leur album préféré.



➤ **Mon imagier pour signer avec bébé**
Martine Perrin. Seuil jeunesse, 2012. Pour les 0-6 ans. Cet album propose de faire découvrir avec les doigts des notions pédagogiques, avec un parcours de jeux de doigts à travers les couleurs et une mise en valeur des verbes d'action.

➤ **Entre nous : bébé signe**
Cendrine Genin. Âne bâté, 2017. 78 mots en langue des signes pour tout-petits.



Pour les professionnels et les parents



➤ **Le sommeil du bébé**
Élisabeth Darchis. Éd. Philippe Duval, 2013. La psychologue et spécialiste de la périnatalité donne des informations pour mieux comprendre le sommeil du bébé et propose des conseils pour en gérer les troubles.

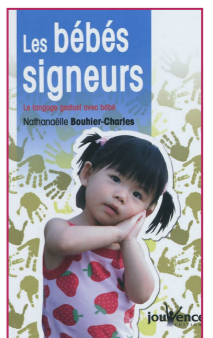


➤ **Dormir sans larmes : les découvertes de la science du sommeil de 0 à 6 ans**
Rosa Jové. Les Arènes, 2017. La pédopsychiatre décrit les étapes physiologiques de la maturation du sommeil chez l'enfant, propose des conseils pour accompagner l'enfant dans son apprentissage et des solutions naturelles pour l'aider.

➤ **L'assistante maternelle et les signes**
Isabelle Cottenceau. Éd. Philippe Duval, 2015. Utiliser les outils de communication issus de la langue des signes constitue une aide à la portée de l'enfant. Par imitation, il peut les utiliser à son tour. Cet ouvrage est accompagné d'un DVD.



➤ **Les bébés signeurs : le langage gestuel avec bébé**
Nathanaëlle Bouhier-Charles. Éd. Jouvence, 2010. Un guide pour communiquer avec l'enfant de moins de 18 mois, qui ne parle pas encore, en soulignant son discours avec des gestes empruntés de la langue des signes française.





Nouveaux lieux

Un relais a ouvert à **Mionnay**, ainsi qu'à **Torcieu** où a été créée également une microcrèche. Trois MAM ont vu le jour, à **Mézériat**, **Châtillon-sur-Chalaronne** et **Villeneuve**. À **Fareins**, un multi-accueil ouvre en janvier 2019.

Animations

Le relais **Les Galinoux** couvre les dix-neuf communes de la communauté de communes Dombes Saône Vallée. Proposant des temps collectifs itinérants, il accueillera les assistants maternels à **Fareins**, sur le nouveau site de **Monfray**, dès janvier 2019.

Le RAMI de **Polliat** organise une fois par mois un temps collectif alliant musique et psychomotricité.



Jeux d'eau et pique-nique à l'île **Chambod** ont marqué la fin d'année du relais de **Ceyzériat**. En septembre, une rencontre avec les éducatrices du CAMSP (centre d'action médico-sociale précoce) a permis aux assistants maternels de s'informer sur l'accueil de l'enfant porteur de handicap. La danse est à la une de l'automne, avec huit séances animées par **Anais Vives** puis un spectacle en décembre.



Cet été, petits et grands du relais itinérant de **Chazey-sur-Ain** ont profité de la nature : visite d'une chèvrerie, pique-nique au Parc des oiseaux, randonnée... En octobre, ils ont découvert la trompe de chasse et se sont initiés à la gymnastique, avec les associations locales. En novembre-décembre, une intervenante en musique sera présente sur les temps collectifs à **Blyes**. Une vingtaine d'assistantes maternelles débutent une formation Montessori. De ce fait, au printemps, les espaces du relais seront modifiés et de nouvelles activités proposées.



Au relais de **Val Revermont**, six assistantes ont passé le CAP Petite enfance. Un premier groupe de parole, de dix assistantes maternelles, s'est mis en place, sur trois séances mensuelles. Nouveau aussi : en partenariat avec l'école de **Treffort** et le multi-accueil de **Saint-Étienne-du-Bois**, les enfants entrant à l'école en septembre 2019 s'y prépareront progressivement, via une matinée en décembre, janvier, mars, puis deux ou trois en mai et idem en juin.

Autre lien : la présentation aux professionnels de la petite enfance, le 12 novembre, de l'exposition régionale « Mais qu'est-ce qui se passe dans sa petite tête ? », à l'école maternelle, avec la même semaine un café-expo pour les parents. Les rencontres avec les personnes âgées du foyer **Mousseron** se poursuivent avec la création d'un jardin suspendu : plantés dans des bouteilles plastique, crocus et narcisses fleuriront le grillage au printemps.

Le relais du Plateau d'**Hauteville** organise avec le centre social et culturel, pour toutes les vacances scolaires de l'année, des rencontres assistants maternels / familles, autour de la musique et de l'initiation au yoga, suivies d'une collation.



Professionnalisation

En 2018, une trentaine d'assistantes maternelles du secteur d'**Ambronay** ont participé à l'une des formations proposées par le relais itinérant : favoriser les échanges professionnels et les liens entre les enfants, leur famille et l'assistant maternel ; éveil de l'enfant 0/3 ans (accent sur la pédagogie Montessori) ; SST (sauveteur secouriste du travail) ; langage des signes ; informatique et réseaux sociaux.

Un cycle sur la santé environnementale (alimentation, produits d'hygiène, ondes électromagnétiques, air intérieur...) a débuté au relais de **Certines**, avec la Mutualité française. À noter aussi, en janvier : une journée sur la prévention du burn-out.



Le 3 juillet, le relais de **Certines** a transformé les jardins de la salle des fêtes de **Tossiat** en ferme pédagogique avec la venue de la Ferme de **Briska**. Le 19, il proposait une visite de la ferme du musée de la Bresse, suivie d'un pique-nique. En septembre, avec l'association **L'armoire à jeux**, il a fait sa rentrée autour des jeux d'eau et du village des tout-petits.

Après une première en juin, le relais de **Ferney** proposera une fois par mois une découverte du potager du château de **Voltaire**. Les parents sont les bienvenus. Au menu de l'automne aussi : une visite d'une bergerie à **Thoiry** et des ateliers créatifs.



VOTRE AGENDA

- Les relais de **Ceyzériat** et **Certines** proposent une conférence sur l'évolution du métier d'assistant maternel, le 4 février, à 20 h, à la salle des fêtes de **Tossiat**.
- Les relais d'**Oyonnax** et de **Montréal-la-Cluse** invitent à une conférence-débat sur « les émotions du jeune enfant », gratuite et ouverte à tous, lundi 11 mars, à 20 h, à la salle polyvalente du Clair Midi à **Montréal**. Même lieu, même heure, lundi 8 avril, une réunion d'information sur les droits Pôle Emploi aura lieu pour les assistants maternels.
- Relais, multi-accueils et microcrèche du pôle territorial **Val Revermont** préparent la Semaine de la petite enfance 2019, du 18 au 23 mars. Temps fort le samedi, avec forum multipartenaires, mini-conférences, ateliers parents-enfants...

La Lettre des assistants maternels de l'Ain

Directeur de la publication: Thierry Clément, directeur général adjoint chargé de la solidarité, Département de l'Ain ; Christine Rous, directrice de la Caf • **Comité de rédaction:** Lucie Madon, Angélique Millour, Géraldine Landré (Département) - Florence Létang (Caf) - Jocelyne Pueyo, Amel Idriissi, Stéphanie Ladoire, animatrices de RAM • **Réalisation:** Abscisse Communication. • **Rédaction:** Annick Puvilland • **Crédits photographiques:** Département, Caf, RAM, assistants maternels • **Impression:** Les Ateliers de Nierme.

